



PROMOUVOIR LA
SÉCURITÉ DES
TRANSPORTS

Bureau de la sécurité des transports
du Canada



Transportation Safety Board
of Canada

PLAN STRATÉGIQUE DU BST

de 2005-2006 à 2010-2011



Canada

PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2005-2006 à 2010-2011



VALEURS DU BST

Le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs déontologiques les plus élevées de la fonction publique en ce qui a trait au respect de la démocratie, du professionnalisme, de l'éthique et des personnes. En leur qualité de fonctionnaires, les membres du personnel du BST appliquent un système de valeurs qui leur est propre en s'efforçant de mener à bien la mission et de concrétiser la vision de l'organisme. Les valeurs fondamentales du BST sont les suivantes :

Compétence : Nous maintenons une équipe professionnelle compétente et hautement spécialisée, en faisant preuve de leadership et en privilégiant l'amélioration continue de la qualité de notre service.

Ouverture : Nous recevons et échangeons l'information sans restriction, en respectant à la fois nos sources d'information et les utilisateurs, dans les limites de la loi.

Équité : Nous traitons toutes les personnes et tous les organismes de façon équitable.

Intégrité : Nos actions et nos décisions sont guidées par les principes d'honnêteté, de rigueur et de responsabilité.

Respect : Nous sommes déterminés à traiter avec égard et courtoisie toutes les personnes auxquelles nous avons affaire.



RAISON D'ÊTRE DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

En 2001-2002, le BST a établi son premier plan stratégique pour la période se terminant en 2005-2006. L'organisme y exposait clairement, par l'intermédiaire de sa mission, de ses valeurs, de ses objectifs stratégiques et de ses stratégies, le type d'organisation qu'il voulait être. L'orientation stratégique définie dans le plan a été un véritable point d'ancrage pour les résultats que le BST a cherché à atteindre au cours des cinq années suivantes afin de s'acquitter plus efficacement de son mandat. À l'appui de ce plan, la haute gestion du BST a adopté un cadre de planification pour canaliser les activités et les ressources de l'organisme jusqu'en 2005-2006 et au-delà.

Depuis l'établissement de ce premier plan, nous avons accompli un travail impressionnant. Bon nombre des initiatives prévues ont été menées à bien, et les autres vont bon train. Notre premier plan stratégique s'est révélé une excellente carte routière, mais certains éléments nécessitent une mise à jour.

Par exemple, notre premier plan mentionne cinq résultats stratégiques pour faire valoir les avantages de notre activité aux yeux des Canadiens. Le nouveau plan n'en comprend toutefois qu'un seul pour être conforme à la nouvelle « architecture des activités de programmes » du gouvernement du Canada, qui exige que les ministères ciblent mieux leurs stratégies et leurs activités. Nous avons désormais un « résultat stratégique », et des mesures de rendement et des objectifs connexes pour indiquer notre progression vers ce résultat.

Notre premier plan stratégique ne comprenait pas d'énoncé de vision. Or, un résultat stratégique découle du mandat, de la vision et de la mission d'un ministère. Il nous a donc fallu arrêter notre vision de façon à ce que notre résultat soit véritablement représentatif de l'organisme que nous sommes et de notre rôle particulier.

Nous avons aussi dû remanier notre énoncé de mission, car l'énoncé inclus dans le premier plan stratégique n'était guère qu'une paraphrase de l'article 7 de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* et, en tant que tel, ne constituait pas une définition concise propre à rendre compte de l'essence même du travail du BST.

Pour conclure, disons que le premier plan stratégique du BST a été bien utile, mais qu'il était temps de le remanier et de le mettre à jour. Le plan stratégique qui suit est le fruit de cette évaluation.

PLAN STRATÉGIQUE DU BST POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2005-2006 À 2010-2011

Le plan stratégique donne une idée de la façon dont nous nous définissons collectivement. On y explique aux Canadiens ce qui fait notre particularité. Un plan stratégique devrait en quelque sorte constituer une source d'inspiration nous permettant d'amorcer une réflexion collective sur le passé, le présent et l'avenir du BST. Il doit donner une idée du chemin parcouru, produire un instantané des réalités actuelles et nous propulser dans l'avenir.

Le plan stratégique constitue un cadre pour les orientations stratégiques qui sous-tendent les résultats à atteindre. Il permet de concentrer notre attention et de canaliser notre énergie vers un but commun. Il met en évidence les priorités vers lesquelles convergent nos efforts. Ce plan est également un outil de communication précieux qui dit aux Canadiens qui nous sommes, quels sont nos objectifs et en quoi notre stratégie présente des avantages pour eux.

Le BST joue un rôle déterminant au sein du réseau de transport canadien. On lui a confié le mandat de mener des enquêtes indépendantes sur les événements de transport et d'accomplir des activités connexes dans le seul but de promouvoir la sécurité des transports. Le plan stratégique du BST pour les cinq prochaines années, de 2005-2006 à 2010-2011, maintient le cap en réaffirmant nos valeurs fondamentales, en articulant notre vision et notre mission, et en établissant des objectifs et des stratégies qui nous permettront d'atteindre nos résultats.

ÉNONCÉ DE LA VISION DU BST

Notre énoncé de vision est à l'image de ce que nous voulons être. Nous y définissons ce que nous considérons comme un idéal à la portée du BST au cours des années à venir.

Être reconnu à l'échelle mondiale comme une équipe de professionnels d'avant-garde vouée à la promotion de la sécurité des transports.

ÉNONCÉ DE LA MISSION DU BST

Un énoncé de mission est une déclaration publique officielle de la raison d'être d'un organisme. Par sa mission, le BST se démarque de tous les autres organismes.

Mener des enquêtes indépendantes sur la sécurité et faire état des risques liés au réseau de transport.



RÉSULTAT STRATÉGIQUE DU BST

On entend par résultat stratégique un bienfait durable pour les Canadiens, qui découle du mandat, de la mission et de la vision d'un organisme. Le résultat stratégique du BST représente la valeur ajoutée apportée aux Canadiens par l'organisme. Il servira de critère pour évaluer son rendement.

Promouvoir la sécurité des transports, et réduire ainsi les risques auxquels sont exposés les personnes, les biens et l'environnement.

Le résultat stratégique à long terme doit faire partie intégrante de nos activités quotidiennes et de nos initiatives si nous voulons l'atteindre.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU BST

Nous nous sommes penchés sur l'environnement interne et externe du BST – tant le milieu dans lequel il évolue que celui où il est appelé à évoluer – et nous avons mis en évidence les défis et les catalyseurs de changement qu'il faut prendre en compte pour parvenir à notre résultat stratégique. C'est en regard de ces défis que nous définissons nos objectifs stratégiques, des objectifs que nous devons nous efforcer d'atteindre dans tous les aspects de nos activités pour mieux nous acquitter de notre mission et concrétiser notre vision.

1. Produits et services de sécurité

Renforcer et améliorer continuellement la capacité opérationnelle du BST à mettre en évidence les lacunes en matière de sécurité et à offrir les produits et les services les plus aptes à promouvoir des changements permettant d'améliorer la sécurité.

2. Efficacité organisationnelle

Investir dans les ressources humaines, financières et matérielles dont on a besoin pour livrer en temps voulu des produits de qualité en matière de sécurité, et structurer ces ressources.

3. Alliances et partenariats

Conclure les alliances et les partenariats internes et externes qui amélioreront l'efficacité et la productivité du BST sans porter atteinte à son indépendance.

4. Sensibilisation

Réduire les risques dans le réseau de transport grâce à une communication efficace, en particulier auprès des principaux agents de changement en matière de sécurité. Ainsi, les personnes

pourront mieux comprendre les conclusions du BST et mettre en œuvre les recommandations du BST.

STRATÉGIES DU BST

Les stratégies sont des énoncés clairs et succincts qui expliquent la manière dont un organisme atteindra ses objectifs stratégiques et son résultat au cours de la période de planification. Les stratégies suivantes liées à chacun des objectifs stratégiques constituent donc des engagements que nous prenons pour relever nos défis.

1. Produits et services de sécurité

En tenant compte des résultats du rapport intitulé *Réaménager nos produits et nos services*, élaborer et mettre en œuvre un processus d'amélioration continue afin que nos produits et nos services appuient le mandat du BST et répondent aux besoins de nos intervenants ou les surpassent.

2. Efficacité organisationnelle

Élaborer et mettre en œuvre un processus d'amélioration continue des activités administratives qui sera intégré à la structure de gouvernance du BST.

Attirer du personnel compétent, qualifié et motivé en lui offrant un environnement de travail favorable et conserver ce personnel.

3. Alliances et partenariats

Élaborer et mettre en œuvre un cadre et des procédés connexes pour cerner les possibilités de partenariat et en tirer parti.

4. Sensibilisation

Trouver des moyens de transmettre des messages clés aux intervenants, d'assurer la diffusion rapide de l'information sur la sécurité et d'optimiser l'incidence des communications.

LA VOIE À SUIVRE

Le plan stratégique est un plan directeur qui aidera le BST à canaliser ses activités et ses ressources au cours des trois à cinq prochaines années. Il servira d'assise à notre plan d'activités et à nos plans d'action qui préciseront les tâches associées à chacune des stratégies.

